

Pétition à signer sur le site : <https://petitions.assemblee-nationale.fr/initiatives/i-3014>

Non à la Loi Duplomb — Pour la santé, la sécurité, l'intelligence collective.

Eleonore PATTERY [...]

La Loi Duplomb est une **aberration scientifique, éthique, environnementale et sanitaire**.

Elle représente une **attaque frontale** contre la santé publique, la biodiversité, la cohérence des politiques climatiques, la sécurité alimentaire, et le bon sens.

- **Cette loi est un acte dangereux.**

Pour les travailleurs, les habitants, les écosystèmes, les services écosystémiques, et pour l'humanité tout entière.

Elle **fragilise** les réseaux trophiques et **compromet** la stabilité de notre environnement — dont nous dépendons intégralement.

Nous sommes ce que nous mangeons, et vous voulez nous faire manger quoi ? Du **poison**.

Les grands textes l'avaient déjà dit :

Le rapport Brundtland, l'Évaluation des écosystèmes pour le millénaire (MEA), les rapports du GIEC, les études de l'OMS, de l'INRAE, de Santé Publique France... **Tous alertent** depuis des décennies sur les conséquences des politiques destructrices du vivant et de la santé.

Et pourtant, vous persistez à légiférer contre l'intérêt général.

Un acte possiblement constitutionnel.[...]

En validant cette loi, vous violez potentiellement [le] droit constitutionnel [l'article L110-1 du Code de l'environnement, la LOI constitutionnelle n° 2005-205 du 1er mars 2005 relative à la Charte de l'environnement], et portez atteinte à l'obligation de précaution, pourtant consacrée par le principe n°15 de la Déclaration de Rio et repris dans notre droit.

Je m'oppose donc à la Loi Duplomb.

Par cette pétition, je demande :

- Son **abrogation** immédiate ;
- La révision démocratique des conditions dans lesquelles elle a été adoptée ;
- La consultation citoyenne des acteurs de la santé, de l'agriculture, de l'écologie et du droit.